

M. et Mme.....

à

Le,

A l'attention de

Objet ; Demande d'informations

M./Mme .....

Soucieux de préserver l'intégrité psychique et psycho émotionnelle de notre enfant, ainsi donc de ne pas nuire à son bon développement , nous souhaiterions que vous puissiez répondre à nos interrogations quant aux séances d'éducation à la sexualité et sans doute nous rassurer.

En effet, l'ex ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse avait déclaré publiquement à la rentrée dernière 2022-23 qu'il allait faire de l'éducation à la sexualité sa priorité, et donc veiller à ce que ces séances prévues dans le code de l'éducation soient déployées et appliquées à partir de la rentrée 2023-2024, orientation que son successeur M. Attal semble poursuivre.

C'est pourquoi nous nous permettons de vous écrire ce présent mail afin de vous faire part de nos différentes questions, auxquelles nous vous prions de bien vouloir répondre en retour. Cela au-delà de nous rassurer, nous permettra de mieux appréhender ce nouvel enseignement et ainsi d'accompagner notre enfant du mieux qu'il soit.

I) Est-il prévu que soient dispensées ces séances d'éducation à la sexualité au sein de votre établissement scolaire cette année 2023-2024?

- Si oui :

1) Ces séances seront-elles dispensées individuellement, en petit groupe, avec toute la classe ?

1b) Si c'est avec toute la classe, lors de quels cours ces séances seront-elles dispensées ? Sciences naturelles, EMC ... ?

2) Quelle sera la nature de ces séances ? Échanges verbaux, lectures, documentaires, activités, exercices ..?

2b) Quel champ lexical est-il prévu d'employer ? Quelle terminologie empruntée ?

3) Qui encadrera et qui dispensera ces séances ? Les enseignants de l'établissement, du personnel de l'établissement, des intervenants extérieurs ?

**Si ce sont des intervenants extérieurs à l'établissement, merci de nous communiquer le nom du ou des organismes au(x) quel(s) ils sont rattachés et/ou dont ils dépendent.**

3b) Ces personnes sont-elles qualifiées spécifiquement pour ce type d'intervention? Ont-elles une formation en pédopsychiatrie, en psychologie de l'enfant? Reçoivent-elles une formation complémentaire et spécifique ?

**Merci de bien vouloir nous préciser la formation et le titre du diplôme et/ou certification des intervenants.**

3c) Si ce sont des intervenants extérieurs, est-il prévu un contrôle de leurs antécédents judiciaires, de santé mentale et par qui?

4) Combien de séances sont prévues pour la même année scolaire par classe ? Et êtes-vous en mesure de nous confirmer que nous serons avertis au préalable du jour, de l'heure et du lieu où seront dispensées ces dites séances ?

5) Est-il prévu qu'un représentant des parents d'élèves soit présent lors de ces séances ?

6) Est-il prévu une prise en charge psychologique et individuelle si un enfant réagit mal à ces séances comme cela s'est déjà produit ailleurs ?

- Si non :  
Pourquoi ?

II] Aussi nous voyons et entendons de plus en plus de cas de harcèlement au sein des établissements scolaires avec une recrudescence de violence et une fin parfois dramatique.

**Avez-vous prévu des séances de sensibilisation et ou de prévention ?**

- Si oui :

1) Dans quelle mesure et par quel biais ?

2) Faites vous appel à des intervenants extérieurs et si oui lesquels, quels organismes ou organisations ?

- Si non :  
Pourquoi ?

Nos enfants étant sous votre responsabilité, nous savons que vous avez à cœur de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires afin de garantir leur sécurité, et tenons par avance à vous remercier pour les réponses que vous nous apporterez par retour à ce courriel.

Dans l'attente de vous lire,  
Nous vous prions de recevoir, M....., nos plus sincères salutations.

Représentant 1 - Représentant 2